

**Bonne
Nouvelle!**

FGTB

Bois

Ensemble, on est plus forts

Une prime pour les ouvriers du bois impactés par le chômage corona

Pour de nombreux ouvriers du bois (CP 125 – exploitations forestières, scieries, commerce du bois), la crise sanitaire signifie plusieurs jours de chômage corona. Conséquence ? Moins de pouvoir d'achat. Pour réduire l'impact sur les ouvriers, votre syndicat a négocié et obtenu une indemnité supplémentaire. Quoi concrètement ? **Vous recevrez une prime de 6,11 € pour chaque jour de chômage corona 2020.**

Pour en bénéficier, vous n'avez strictement rien à faire. Elle sera versée sur votre compte par votre Fonds sectoriel à partir du 21 juin 2021.

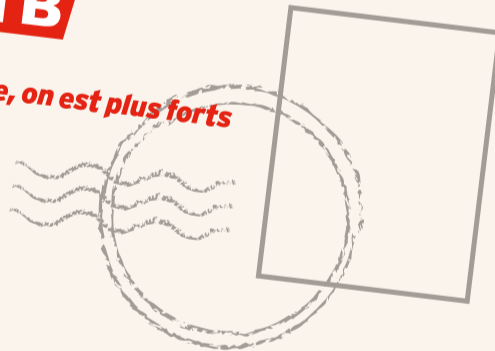
Un syndicat à votre écoute

Des questions ? Des soucis ? La porte de votre syndicat est toujours ouverte. N'hésitez jamais à prendre contact avec votre section régionale. Nous sommes là pour vous aider.

FGTB

Bois

Ensemble, on est plus forts



Scannez
le QR code ou
rendez-vous sur
www.fgtbbois.be